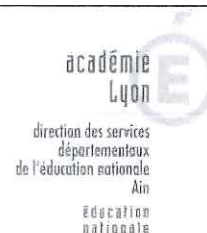


**Nom de l'école**  
Ecole élémentaire du  
Vallon  
**Adresse**  
Rue A.Dumas  
01250 CEYZERIAT

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE  
du 16/06/17**



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale :			
MEMBRES VOTANTS			Représentant
NOM	Présent	Excusé	
Directrice de l'école - Président : Mme S.CHABERT	x		
Maire :			
Conseiller municipal : Mme TRENTSEAUX	x		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Mme MONCHALIN	x		
Mme BLANC	x		
Mme LIME	x		
M DRENO	x		
Mme TISSOT	x		
Mme CHANEL	x		
Mme ROCHET	x		
M GAU	x		
Un des maîtres du RASED : M CHARNAY		x	
D.D.E.N : M VERNE	x		
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Mme SEIGNEMARTIN	x		
Mme GENDROT	x		Mme DJEBARI
Mme CALMANT	x		M CAMPION
M NIGRA	x		
Mme DEROCHEFORT	x		
M BOISSON	x		
Mme GIL	x		
Mme SEITZ	x		
Mme GHILASSENE	x		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM			
Représentant périscolaire :			
Enseignant ELCO :			
Invité :			

Procès-verbal établi le 23/06/17

Le président, directeur de l'école

Nom : Sandrine CHABERT  
Signature

Le secrétaire, (fonction)

Nom : S. GENDROT  
Signature

Date : vendredi 16 juin 2017

Heure de début : 18H30

## Ordre du jour :

### 1 – Fonctionnement de l'école :

#### → Points d'information :

- 215 élèves cette année contre 230 l'année dernière Pour la rentrée prochaine : 23,8 élèves de moyenne par classe CP : 44 ; CE1 : 46 ; CE2 : 42 ; CM1 : 38 ; CM2 : 47
- Les 9 classes sont maintenues.
- Départs de Mme C.BLANC, Mme ROCHET, Mme F.BLANC et Mme PEREZ et arrivées de M JAILLET et M BOUTHORS
- Mme CHANEL et Mme CHABERT se partageront le temps sur la même classe ( 58% Mme Chanel et 42% Mme Chabert).
- Mme LIME sera à temps partagé avec M BOUTHORS
- Les répartitions : les élèves de CP seront avec des enseignants titulaires comme les CM2.

#### Question des parents concernant la répartition à la rentrée 2017 :

« Quelle répartition de classe est envisagée pour la rentrée prochaine ? »

Les répartitions sont réalisées selon différents critères :

- Les répartitions sont contraintes par le nombre d'élèves dans chaque cohorte. L'équipe essaye dans la mesure du possible d'éviter les petits groupes d'une classe d'âge dans les cours doubles ( un nombre minimal de 6 est fixé par l'IEN).
- Les élèves sont répartis au mieux des besoins de chacun. Le critère de camaraderie ne sera plus retenu.
- Les élèves en cours double dans un petit groupe retrouvent, dans la mesure du possible, un cours simple l'année suivante.
- Les élèves dans les cours doubles sont de niveau hétérogène mais sont des élèves autonomes.

La directrice précise que pour un élève le cours double n'est pas un inconvénient quelle que soit sa classe d'âge (inférieure ou supérieure). Dans un cours double, l'entraide et la coopération sont indispensables. L'autonomie des élèves, matérielle comme intellectuelle, est accrue.

Les répartitions seront affichées la veille de la rentrée sur le panneau vitré à l'entrée de l'école.

Elles ne sont pas communiquées avant car elles sont susceptibles de changer jusqu'au dernier moment.

### 2 – Sécurité

#### → Points d'information :

#### Plan Particulier de Mise en Sécurité

Les 3 exercices obligatoires de PPMS et les 2 exercices d'évacuation incendie ont été réalisés.

Un exercice a eu lieu le 31 mai 2017 en présence du gendarme M Frick, du policier municipal et de l'adjointe chargée des affaires scolaires. Risque choisi : attentat car le bilan du premier exercice n'avait pas été satisfaisant.

#### Objectifs :

- sensibiliser, informer et responsabiliser les élèves comme leurs parents
- changer de lieu de confinement en fonction du bilan du premier exercice pour les classes 1 et 2 ( BCD lors du premier exercice) et choisir un lieu de mise en sureté différent de celui de premier exercice ( sous les tables) car peu pertinent
- tester l'alarme

**Avant l'exercice dans la classe :** l'exercice de mise en sécurité a été expliqué. Il consiste à se protéger en cas d'intrusion. Une conduite à adopter a été choisie par la classe et modifiée en fonction du premier exercice. Elle a été appliquée à l'écoute du signal.

### Bilan de l'exercice :

**Phase d'alerte** : la corne de brume ne s'entend pas suffisamment

**Mise en sécurité** : chacun est resté confiné dans sa classe, les élèves se sont cachés rapidement et n'étaient pas visibles de l'extérieur, les lumières ont été éteintes et le silence extrêmement rapide et remarquablement conservé

**Rassemblement et comptage** : un bilan rapide des effectifs grâce à l'envoi de SMS par les enseignants

**Gestion de l'attente** : une bonne gestion de l'attente qui a duré 20 minutes. La dimension éducative de l'exercice a été importante. Les conduites à tenir et les différents protocoles ont été discutés.

### Aménagements à réaliser

- Créer un groupe d'appel d'urgence
- Obtenir les clés des ateliers
- Occulter les vitres près des portes

## **3- Projets**

→ Point d'information :

### 3.1 – Bilan des projets de l'année

#### 3.1.1 – Prise en compte des élèves en difficulté d'apprentissage :

- un partenariat avec le RASED renforcé : 6 élèves de CP suivis ; 3 par la maîtresse G du RASED pour travailler la confiance en soi, le métier d'élève et 3 élèves par la maîtresse E pour une aide en mathématiques.

- réalisation de PPRE, d'équipes éducatives (15 cette année 14 l'an passé), de PAP (7 contre 8 l'an passé) et de PPS pour aménager et faire le point sur les parcours des élèves.

- proposition de stages de remise à niveau :

- un stage aux vacances de printemps pour les CE1, CM1 et CM2 : 4 acceptés ( 1 CE1, 1 CM1 et 2 CM2) et 4 refus ( 2 refus CM1 et 2 refus CM2) mais le stage a eu lieu à Viriat et les élèves n'y ont pas participé
- un stage d'été pour les CM1/CM2 : 8 acceptés ( 2 CM1 et 7 CM2) et 10 refus ( 2 CM1 et 8 CM2)

#### 3.1.2 - Un projet annuel fédérateur

**Des sorties ont eu lieu tout au long de l'année en lien avec projet** : avec l'office du tourisme de la ville de bourg pour les CM1 et CE1, Lyon au fil du temps et éco-quartier confluence pour les CM1 et CE1/CE2 et CE2 ; Châtillon sur Chalaronne pour les CP ; musée des Planons pour les CE1 et CE1/CE2 ; sortie fédératrice « cabanettes » pour toute l'école le vendredi 9 juin à Domagne.

**Des productions sont exposées dans le hall de l'école.** Les parents pourront les découvrir le soir des restitutions des cartes postales sonores la semaine prochaine.

#### 3.1.3 – D'autres projets

Une sortie au musée de Chintreuil pour les CE2 et CM1 de Mme Perez

**Des temps communs interclasses** : jeu d'anglais entre les CP et CE1/CE2 ; production d'écrits entre les CP et les CM2

**Voyage scolaire à Giron pour les CM2 de M GAU** : un voyage sportif (escalade, VTT, chiens de traîneau...)

**Voyage scolaire culturel à Lyon pour Mme ROCHET** la semaine prochaine.

### 3.1.4 Fonctionnement de l'école et relation avec l'environnement proche

- des échanges avec les familles : invitation des familles pour les sorties, aux restitutions musicales, à visiter les productions exposées dans le hall
- la Mairie a financé l'intervenant musical et prêté le centre festif pour le spectacle « chorale ». Une réunion pour le planning des salles du gymnase de Domagne a eu lieu et permet une organisation plus rapide des plannings dans l'école. Une calculatrice sera offerte par la municipalité à tous les CM2 le dernier jour de classe.
- La maison de la musique En élaborant un projet musical : intervention de Thibaut Larue dans le cadre du projet « Habiter le Monde » ; 45 minutes par semaine et par classe de novembre à juin ; restitutions du 19 au 23 juin à l'école ; 15 juin spectacle « chorale » pour les CM à l'initiative des intervenants musicaux.

Pour les cartes postales sonores, les enseignants ont choisis un sujet et le projet a été élaboré en partenariat avec Thibaut LARUE qui apporte ses compétences. Il a aidé à l'orchestration. Les élèves ont écrits les paroles de certains chants.

L'équipe enseignante organise les restitutions. Nous avons fait le choix, cette année, de proposer 2 restitutions intimistes par soir. Cela permettra aux spectateurs d'être au plus près des élèves qui créeront une ambiance sonore.

- la bibliothèque : 6 séances par classe avec des animations de qualité. Cette année un travail sur les livres POP UP avec une présentation le 19 juin 2017 à la bibliothèque.

- des liaisons :

Avec le collège liaison CM2/6 ième : les CM2 ont découvert le lieu (visite des locaux, présence à des cours et repas au self).

Avec la maternelle : les CM2 et maternelles se sont rencontrés pour des parties d'échec.

Un échange s'effectuera entre les GS et les CP le jeudi 29 juin.

Une réunion d'information pour les parents est prévue le vendredi 30 juin à 18H00.

- L'ADAPEI : présentation d'un spectacle de cirque
- Le sou des écoles qui est un partenaire essentiel aussi bien sur le plan moral que financier

### 3.1.5 Financements des projets :

- L'intervenant musical a été financé par la municipalité.
- Les autres sorties ont été financées par le sou des écoles pour un montant d'environ 6000€. L'association a connu des difficultés cette année encore pour organiser les différentes manifestations faute d'un nombre suffisant de bénévoles.

- Les voyages scolaires :

COÛT TOTAL	FAMILLES : 20 € par jour	SOU DES ECOLES	ACTIONS	MAIRIE	CONSCRITS
Lyon : 5512€ 30 personnes	1620€( 27*60€)	1000€	1752€ : ventes gâteaux, tombola	540€ ( 20€*27)	600€
Giron : 6204€ 28 personnes	2080€(26*80€)	1000€+ 750 reste de la subvention pour les sorties	1254€ : ventes gâteaux, crêpes, brioches	520€ ( 20€*26)	600€

### 3.2 Présentation du nouveau projet d'école

#### 4- Temps périscolaires

→ Points d'information :

##### 4.1 Temps méridien :

###### 4.1.1 Questions des parents :

- > Bruit : Les solutions pour la diminution du volume sonore sont-elles engagées pour la rentrée de septembre 2017 ?
- > Service : Quel est le retour du changement de la répartition des services pour les C.P ? Comment est envisagé la répartition des élèves pour la rentrée prochaine ?
- > Règlement : Des précisions sur l'annulation des repas et leur coût pourraient-elles être faites ? Serait-il possible d'envisager un quotas de repas non déduits en cas d'enfant malade ?

L'adjointe chargée des affaires scolaires indique que deux devis ont été réalisés. Un devis a été accepté. Les travaux seront réalisés en juillet pour un montant approximatif de 17 500€. Des panneaux acoustiques seront posés en haut des fenêtres et suspendus au plafond.

Elle indique que lors de la réunion de la commission temps méridien le 2 mai 2017 il a été décidé qu'à la rentrée les CP et les CE1 déjeuneraient avec les maternelles et resteraient ensuite dans la cour de l'élémentaire. Lors de cette même réunion, le règlement a été repris de façon à éclaircir le point concernant les annulations de repas. **Tout repas annulé la veille avant 8H30 n'est pas facturé. Tout repas annulé le jour même avant 8H30 est facturé à 50% du tarif.** Si l'annulation n'est pas réalisée dans ces conditions et dans les horaires impartis le repas sera facturé en totalité.

Les représentants de parents indiquent alors que la question d'un éventuel quota ne se pose plus.

###### 4.1.2 Inscriptions dans le logiciel cantine pour la semaine de la rentrée :

Le 9 septembre 2016 lors d'un entretien avec le Maire et l'adjointe chargée des affaires scolaires, la directrice a demandé qu'une solution pérenne pour la gestion du changement de classe dans le logiciel de la cantine soit trouvée. Lors de cet entretien a elle également demandé qu'une rectification et un complément d'information soit apportés aux parents concernant le mail, adressé à tous en août 2016, remettant en cause directement son travail et ce de manière injustifiée.

**Il est acté que les élèves resteront affectés dans leur classe de 2016/2017 pour les inscriptions à la cantine la première semaine de la rentrée de septembre 2017.** Les parents pourront inscrire leur enfant à partir du 15 août 2017.

La Mairie fera un mail pour en informer les parents.

##### 4.2 Garderie :

###### 4.2.1 Questions des parents :

- > Les représentants de parents insistent sur le fait que les enfants qui restent le soir à la garderie devraient toujours avoir la possibilité de faire leurs devoirs, même s'ils sont peu ou trop nombreux.
- > Nombreux parents sont étonnés par le langage et le ton utilisé par 2 personnes de la garderie. Des remontrances sur un ton jugé inadapté, sont aussi faites devant l'ensemble des parents et des enfants présents à la sortie de l'école.

L'adjointe chargée des affaires scolaires précise que le premier point a été discuté avec le personnel municipal. Si 2 ou 3 élèves souhaitent faire leurs devoirs alors que leurs camarades sont dehors, ils pourront rester seul à l'intérieur s'ils sont raisonnables.

En ce qui concerne le second point, un rappel au règlement a été fait.

###### 4.2.2 Solution pour une inscription de dernière minute à la garderie :

Un répondeur a été acheté par la Mairie et placé à la garderie. En cas d'urgence, les parents peuvent appeler la garderie et **laisser un message sur le répondeur avant 15H45**, heure à laquelle le personnel municipal passera à la garderie et écoutera le répondeur.

**Remarque des parents :**

**Message conscrits :**

Nombreux parents des classes de CM1, ont été étonnés de recevoir un email pour que leurs enfants puissent participer aux conscrits. Malgré le bien fondé de l'action, les parents aimeraient que leur adresse email donnée à des fins administratives, ne soit pas utilisée dans ces circonstances. D'autres moyens d'informations auraient pu être utilisés. De plus que les adresses email n'étaient pas cachées et des parents ne désirent pas qu'elles soient divulguées.

Le nécessaire a été fait. La directrice précise qu'elle n'a pas communiqué les adresses mails des parents.

**5- Rythmes scolaires**

**Question des parents :**

> Un retour à la semaine de 4 jours avec les anciens rythmes scolaires, est-il en discussion entre les enseignants et la mairie ? Si oui, une réflexion inter-communautaire a-t-elle été menée concernant l'accueil des enfants le mercredi par les centres de loisirs, en cas de rythmes différents d'une commune à l'autre ?

L'adjoite chargée des affaires scolaires a contacté l'IEN de Bourg II pour avoir plus de précisions. Il faut attendre la parution du décret qui est prévue le 22 juin 2017 et qui donnera le cadrage.

→ **Sujet 1 soumis à avis :** est-il souhaitable d'envisager un changement de rythmes pour la rentrée de septembre 2017 ?

- nombre d'avis positifs : 1
- nombre d'avis négatifs : 16
- nombre d'abstentions : 3

La majorité des membres du conseil d'école pense qu'un changement de rythmes pour la prochaine rentrée serait prématuré. Les délais très brefs ne permettront pas des conditions sereines pour organiser une consultation et une réflexion entre les différents partenaires.

**6- Achats, travaux et aménagements :**

En jaune les travaux réalisés.

Date	Nature	Demandes	Etat au 10/02/17	Etat au 17/06/17
09/12/14 Courrier	Travaux sécurité	- Poser une rambarde sur le muret qui borde la rampe d'accès pour fauteuil - Poser une rambarde à gauche des escaliers qui descendent dans la cour pour éviter que les élèves sautent dans les gradins au lieu de descendre les escaliers - Poser des rambardes sur la première marche des gradins de la cour du milieu afin d'éviter les chutes  - Poser des protections anti-pincements aux charnières des portes	Les rambardes ont été posées  Prévues au budget : d'abord les lieux de passage	Un texte transmis par l'IA indique qu'il n'y a pas d'obligation mais simplement des recommandations. Les protections ne seront pas posées.
03/04/15 Conseil d'école	Aménagements	- ouverture du portail d'entrée par le vantail de gauche pour éviter de bloquer l'accès aux escaliers  - tracer des lignes pour définir les zones interdites	M Rivoire pourra le faire en cassant au sol.  Peintures	Prévu pour les vacances d'été

			réalisées	
17/06/16 conseil d'école	Travaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les chasses d'eau se bloquent</li> <li>- remplacer les tapis d'entrée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 10 chasses d'eau changées</li> <li>- vont être achetés</li> </ul>	Les tapis sont remplacés
04/11/16 Conseil d'école	Travaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réparer le TNI de la classe 6</li> <li>- La ligne basse du TNI de la classe 3 se décale</li> <li>- remplacer les vitres cassées : classe 9, classe 5 et salle de sport</li> <li>- placer des films occultants sur les vitres des couloirs et à côté des portes des classes dans le cadre des exercices de sécurité</li> <li>- remplacer le groom de la porte vitrée au bas des escaliers donnant sur la cour</li> <li>- prévoir le remplacement des 3 stores défectueux</li> <li>- prévoir le remplacement des huisseries : fenêtre clouée classe 8</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le nouveau prestataire a examiné les TNI – il attend une réponse du fournisseur</li> <li>- L'entreprise est passée ce soir prendre les côtes</li> <li>- Le policier municipal responsable de la sécurité a indiqué que ce n'était pas utile</li> <li>- Groom posé</li> <li>L'entreprise est passée mais ceux de la classe 1 sont « durs » et un store de la classe 2 n'est pas réparé.</li> <li>L'entreprise est passée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le TNI de la classe 6 est réparé</li> <li>- En attente</li> <li>- Toutes les vitres ont été changées. Une vitre de la classe 6 et de la cantine qui s'étaient cassées cet hiver ont également été remplacées.</li> <li>Les pompiers et les services d'ordre ne donnent pas les mêmes recommandations. Le policier municipal concertera les deux parties pour savoir ce qu'il convient de faire.</li> <li>Des stores ont été réparés ; les stores de la salle e sport seront changés.</li> <li>La fenêtre est réparée</li> </ul>
04/11/16 Conseil d'école	Achats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- prévoir d'équiper ½ classe en tables et chaises</li> <li>- budget de 500€ pour achats de livres pour les CE1</li> <li>- 2 gros tapis de gym car des lots de tapis fins ont été achetés ces deux dernières années.</li> <li>- un banc pour les chaussures d'intérieur de la classe 9</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En attente du vote Au budget</li> <li>En attente du vote</li> <li>Le bois a été acheté.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Demande non validée.</li> <li>Les tapis sont arrivés.</li> <li>Un magnifique banc sur mesure a été réalisé par M</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- un robinet thermostatique pour la classe 7</li> </ul>	Le robinet a été posé.	Rivoire
16/06/17 Conseil d'école	Achats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remplacement du frigo top de la salle des maîtres (plus de congélateur pour les poches à glace)</li> <li>- Doubles prises RJ45 pour que les deux ordinateurs en fond de classe aient une connexion.</li> <li>- Un ordinateur en BCD n'a pas le pack office, l'écran connecté à cet ordi devient jaune mais cela ne vient pas de l'écran</li> <li>- l'ordinateur de M Gau ne fonctionne plus</li> <li>- L'ordinateur de Mmes Chanel et Chabert semble en fin de vie</li> </ul>		

La peinture des couloirs de l'étage sera faite pendant l'été.

La directrice remercie la municipalité pour l'ensemble des travaux réalisés cette année ; les représentants de parents ; le DDEN ; les partenaires : le personnel périscolaire (cantine et garderie) , la bibliothèque et plus particulièrement Fanny, la maison de la musique.

La directrice remercie l'équipe enseignante pour son investissement tout au long de l'année sur les différents projets au-delà même de ce qui relève de leur travail. Elle souhaite une bonne continuation aux enseignants qui quittent l'équipe et une excellente retraite à Mme Rochet.